

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

(Document 8 ter)¹

SECTION

Intitulé de la section:

CODEUR

CODE DE LA SECTION : 75 21 10 S11 E1

La présente demande émane du réseau:

<input checked="" type="radio"/> (3) organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="radio"/> (3) Libre subventionné confessionnel
<input type="radio"/> (3) Officiel subventionné:	<input type="radio"/> (3) Libre subventionné non confessionnel:

Identité du responsable pour le réseau:(1)

Date et signature (1) :

¹Article 11 de l'A.G.C.F du 15 mai 2014 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités d'enseignement de l'enseignement de promotion sociale.

1. Finalités de la section: reprises en annexe n° 1 (1 page)

2. Classement de la section :

Enseignement secondaire du:	<input type="radio"/> (3) premier degré	<input checked="" type="radio"/> (3)deuxième degré	<input type="radio"/> (3)troisième degré	<input type="radio"/> (3)quatrième degré
-----------------------------	---	--	--	--

3. Titre délivré à l'issue de la section:(1)

Certificat de Codeur spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale

4. Modalités de capitalisation: repris en annexe n° 2 (1 page)

4.1. Organigramme de la section

4.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée:

5. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u> (1)	<u>Classement des U.E.</u> (1)(5)	<u>Code des U.E.</u> (6)	<u>Domaine de formation</u> (4)	<u>Unités déterminantes</u> (1)	<u>Nombre de périodes</u> (1)	<u>U.A.A</u> ² , s'il échet (1)
Orthographe et grammaire – Niveau 1	ESIT	03 80 01 U11 E1	001		120	
Mathématiques élémentaires appliquées	ESIT	01 11 01 U11 E1	001		80	
Connaissance élémentaire de l'entreprise	ESIT	71 51 01 U11 E1	701		40	
Méthodes de travail appliquées	ESIT	97 11 11 U11 E1	903		40	
Bureautique : Niveau élémentaire	ESIT	75 41 01 U11 E1	709		100	
Informatique : Programmation – Niveau 1	ESIT	75 21 10 U11 E1	709		140	
Informatique : Programmation – Niveau 2	ESIT	75 21 11 U11 E1	709	X	140	
Web : Principes élémentaires	ESIT	75 34 29 U11 E1	709	X	100	
Systèmes d'exploitation : Niveau élémentaire	ESIT	75 31 04 U11 E1	709		80	
Epreuve intégrée de la section « Codeur »	ESIQ	75 21 10 U11 E1	709		20/ 20	

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (1)	860
B) nombre de périodes professeur (1)	860

6. Profil professionnel³

Repris en annexe n° 3 (1 page) (1)

7. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 4 (1 page)(1)

8. Réservé au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale :

² L'unité d'acquis d'apprentissage dont relève l'U.E.

³Article 8, 9°, de l'A.G.C.F. du 15 mai 2014.

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]: (1)

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISoire (3) - PAS D'ACCORD (3)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date :Signature :

Instructions

(1) A compléter

(2) Réservé à l'administration

(3) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile

(4) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale. Ce code est proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit ESIT, ESIQ, ESSTou ESSQ.

(6) A compléter si les U.E. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'administration

1. Finalités de la section

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

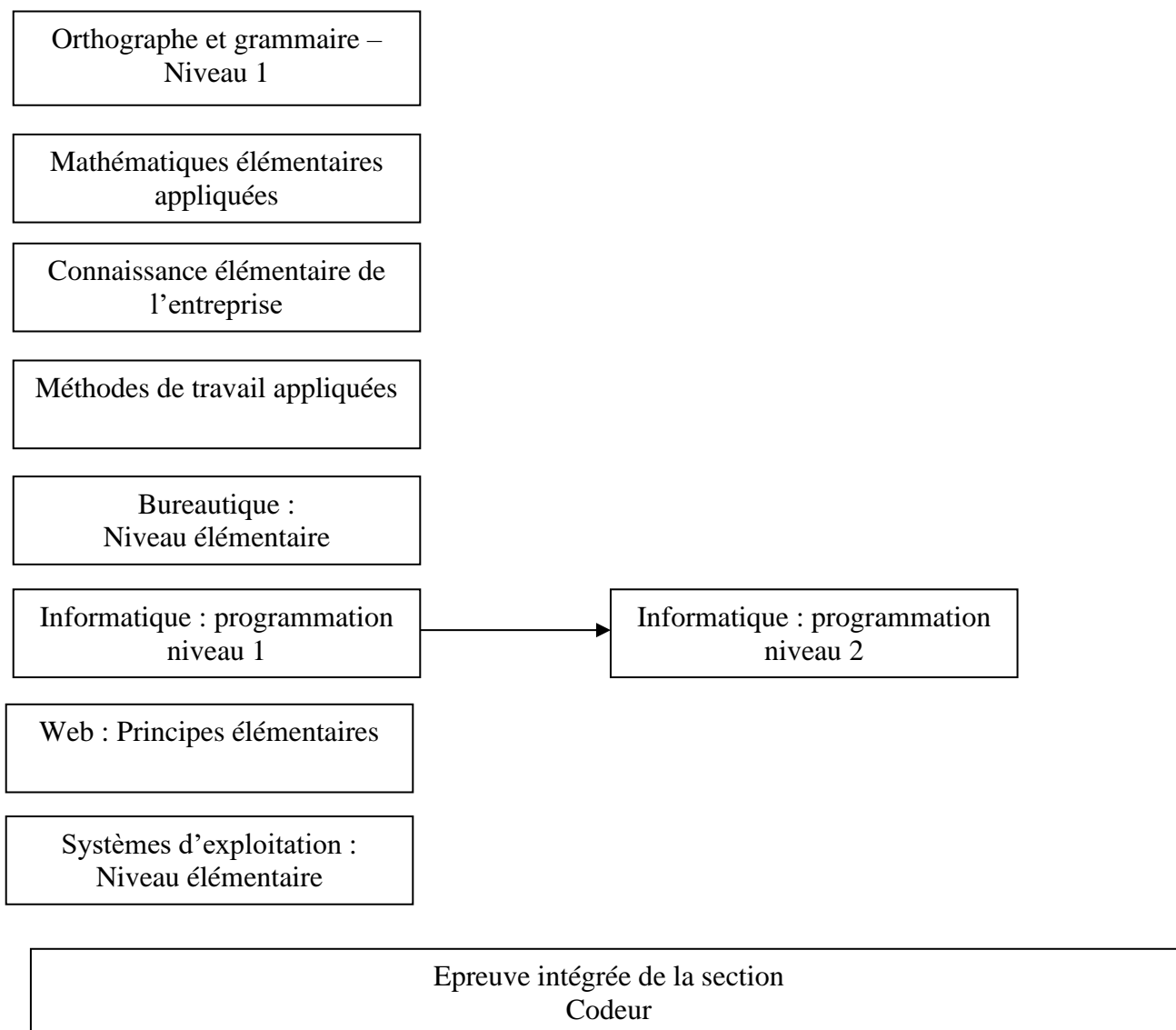
1.2. Finalités particulières

Cette section vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'accéder au domaine du codage informatique ;
- ◆ de participer à l'écriture de programmes ;
- ◆ d'intervenir dans leur maintenance ;
- ◆ d'assurer un support technique aux utilisateurs ;
- ◆ de s'intégrer au monde professionnel.

4. Modalités de capitalisation

4.1. Organigramme de la section



4.2. Délai maximum de prise en compte des attestations de réussite pour la participation à l'épreuve intégrée : 6ans.

Annexe 3

6. Profil professionnel

Sans objet.

7. Tableau de concordance

CODE REGIME 1 PROV	CODE DOM FORM	INTITULE REGIME 1 PROVISoire	CODE REGIME 1 PROV	CODE DOM FORM	INTITULE REGIME 1 PROVISoire
75 21 10 S11 E1		CODEUR	752101S10R1		OPERATEUR DE SAISIE (ENCODEUR)
03 80 01 U11 E1	001	Orthographe et grammaire – Niveau 1	038001U11R1	001	Orthographe et grammaire – niveau 1
		NEANT	038002U11R1	001	Orthographe et grammaire – niveau 2
01 11 01 U11 E1	001	Mathématiques élémentaires appliquées	011101U11R1 011102U11R1	001 001	Mathématiques – niveau 1 Mathématiques – niveau 2
		NEANT	050105U11R1	001	Actualités – vie – niveau 1
		NEANT	710101U11R1	002	Géographie – niveau 1
71 51 01 U11 E1	701	Connaissance élémentaire de l'entreprise	715101U11R1	701	Approche du monde économique
		NEANT	020101U11R1	001	Approche du monde scientifique
97 11 11 U11 E1	903	Méthodes de travail appliquées			NEANT
75 41 01 U11 E1	709	Bureautique : Niveau élémentaire	754101U12R1 754102U12R1	709 709	Utilisation de logiciels Utilisation de logiciels (TP)
75 21 10 U11 E1	709	Informatique : Programmation – Niveau 1	750001U11R1 752201U11R1	709 709	Approche de l'informatique Initiation à la programmation
75 21 11 U11 E1	709	Informatique : Programmation – Niveau 2			NEANT
75 34 29 U11 E1	709	Web : Principes élémentaires			NEANT
75 31 04 U11 E1	709	Systèmes d'exploitation : Niveau élémentaire			NEANT
75 21 10 U11 E1	709	Epreuve intégrée de la section « Codeur »	752101U12R1	709	Epreuve intégrée de la section : "Encodeur"